



INTERVENTION

DE MONSIEUR LE GENERAL DE DIVISION
EMMA RANDRIAMIARAMANANA
DIRECTEUR DE L'USINE MILITAIRE
AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
MADAGASCAR
PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION MALAGASY

LORS

DE LA NEUVIÈME CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES AU
TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES
GENÈVE-SUISSE 21-25 AOUT 2023
Session 5 relative au débat général

Madame la Présidente,

Monsieur le Directeur du Secrétariat Technique du TCA,

Chers représentants des États, des organisations internationales et organisations régionales,

Chers représentants de la Société civile et des industries,

Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

1. Comme c'est pour la première fois que nous intervenons ici, nous tenons à remercier les partenaires pour nous avoir permis d'assister à cette rencontre combien édifiante à tous égards. Par la même occasion, nous tenons à féliciter et à encourager Madame la Présidente et ses collaborateurs pour l'excellente organisation de la présente conférence ; nos reconnaissances vont également à l'endroit de Monsieur le Directeur du Secrétariat Technique et son staff pour les efforts sans cesse déployés au profit de la mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes, sans distinction de niveau de développement, de rang social, de tout horizon politique et religion d'où qu'il provienne.

2. À l'occasion de cette prise de parole, Madagascar ne manquerait pas de féliciter la grande famille du TCA pour son 10ème anniversaire. Madame la Présidente, nous exprimons nos sincères admirations pour avoir conduit notre bateau à ce moment inoubliable. A vous Monsieur le Directeur Dladla, par votre abnégation à la tête de cette honorable communauté durant ces années, vous avez accompagné sans relâche, avec votre staff, tous les pays dans cette noble lutte contre la prolifération illicite des armes, dans le but d'atténuer les souffrances humaines.

3. Madagascar était toujours à vos côtés dans cette trajectoire, en suivant avec intérêt toutes les réunions et toutes les communications, et nous sommes conscients du poids de votre responsabilité, ne serait – ce que pour concilier les aspirations de tous les acteurs qui ont leurs intérêts et priorités spécifiques. En effet, nous reconnaissons qu'il n'est pas aisé de gérer ces différences et de trouver un

compromis pour avancer. Pour y faire face, la vertu est de mise ; ce dont vous avez fait montre pendant ces années.

4. Dix ans : durée qui mérite d'être évaluée pour en tirer les leçons et les capitaliser pour la bonne conduite des 10 prochaines années. Vous savez plus que personne d'autres qu'à notre début, nous n'étions qu'en infime nombre. Actuellement, nous sommes à plus d'une centaine de pays et d'organisations. À notre sens, le Traité sur le Commerce des Armes est l'un des traités au monde qui a recueilli le plus d'adhésions en si peu de temps. Ce qui dénote la confiance et augure notre pleine réussite.

5. De plus, il est acquis que les adhésions des pays au traité nous ont incités à la refonte de notre loi sur les armes qui pour certains, datait de l'époque coloniale. Les cadres législatifs ont été rénovés pour correspondre au contexte actuel, particulièrement pour intégrer les dimensions émergentes, telles qu'entre autres les droits de l'homme, l'environnement et la question de genre.

6. Ces résultats nous encouragent à aller de l'avant. Ainsi, nous nous exhortons à une entraide et à une coopération efficace aux fins de l'universalisation du Traité sur le Commerce des Armes et à sa mise en pratique à l'échelle mondiale à l'effet de sa pérennité, pour laquelle la confiance mutuelle mérite d'être développée.

7. Honorable assemblée, nous aurons encore l'occasion d'approfondir l'aspect « assistance internationale » plus tard pendant cette conférence. Nous saisissons cette occasion pour détailler l'approche et les réalisations concrètes grâce au Traité sur le Commerce des Armes.

Sur ce, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur, Honorable assistance,
Nous vous remercions de votre aimable attention.